

Bulletin de la Société des Amis d'Ismaïl Urbain

N° 6
(décembre 1994)

... pour nous, l'idée de progrès implique la multiplicité en même temps que l'unité dans les destinées humaines. Il ne s'agit pas d'une espèce de lit de Procuste sur lequel on coucherait successivement les nations, afin d'arriver à une uniformité générale pour toutes, avec la même religion, les mêmes lois, les mêmes mœurs et les mêmes habitudes. Non, le rêve des monarchies et des religions universelles n'est plus de notre temps : association, telle est la formule nouvelle qui fait la part de la liberté et de l'autorité, de l'individu et de la collectivité. Tolérance les uns pour les autres, détermination du terrain commun pour les intérêts, mais liberté absolue réservée pour l'individualité, qu'elle se formule sous le nom d'homme, de peuple ou de croyant.

Ainsi donc aucune nation, aucune religion ne peut avoir l'orgueil de se poser comme le modèle et le type du progrès...

Georges Voisin (pseud. d'Urbain, *L'Algérie pour les Algériens*, 1861)

Conseil d'Administration :

Charles-Robert Ageron, Saïd Almi, Fanny Colonna, Anne Levallois, Michel Levallois, Anne Malécot, Seymour Morsy, Daniel Nordmann, André Nouschi, Philippe Régnier, Annie Rey, Ahmed Youssef.

Bureau :

Président : Michel Levallois.

Vice-Présidents : Charles-Robert Ageron, Saïd Almi, André Nouschi, Annie Rey.

Secrétaire Général : Philippe Régnier.

Trésorière : Agnès Levallois.

Siège de la Société :

Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully, 75 004 Paris

Cotisations :

Tarif étudiant : 50 F

Membre : 150 F

Membre-bienfaiteur : au-delà de 150 F.

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la *Société des Amis d'Ismayl Urbain*

Actes de la Journée d'études 1993 de la Société des Amis d'Ismayl Urbain

Les intervenants ont bien voulu rédiger eux-mêmes le résumé de leurs communications. La substance des discussions a été retranscrite par les rédacteurs du Bulletin, sous leur propre responsabilité, d'après les notes prises et aimablement communiquées par J.-Ch. Augé.

Françoise Mélonio

Université Paris X,

Commission nationale pour la publication des œuvres d'Alexis de Tocqueville,

Institut Raymond Aron

TOCQUEVILLE ET LE SAINT-SIMONISME EN ALGÉRIE

Tocqueville manifeste pour l'Algérie un intérêt précoce : dès 1833, il envisage de s'y installer avec son cousin Kergolay, alors officier, par ce tropisme aristocratique pour l'exil qui conduisit dans ces mêmes années à l'installation dans la mitidja des « colons en gants jaunes » (correspondance de Tocqueville avec Kergolay, *Œuvres complètes de Tocqueville*, Gallimard, t. XIII, 1, lettres de septembre-octobre 1833). Puis il écrit deux lettres sur l'Algérie les 23 juin et 22 août 1837 dans *La Presse de Seine-et-Oise* ; lit le Coran durant la rédaction du second volume de la *Démocratie en Amérique*. À cette époque, l'Algérie est pour lui un moyen de rétablir la grandeur de la France. Il ne croit guère à l'extension vers l'Est dont rêve alors Adolphe Thiers et il souhaite plutôt une conquête de la Méditerranée, lac européen, ou au moins une présence de la France en Égypte et en Algérie.

Cet impérialisme se justifie par la mission civilisatrice que la France a reçue en héritage particulier. Le grand mouvement de mainmise de l'Europe sur l'Asie et l'Afrique du XIX^e siècle est pour Tocqueville l'équivalent moderne des croisades (*O. c.*, t. III, 2, discours du 30 novembre 1840). Sur ce point, la politique de Tocqueville préfigure celle des républicains de la Troisième République plus qu'elle ne tient de la politique des intérêts économiques. Parce qu'il postule l'universalité de la culture démocratique, Tocqueville conclut avant 1840 à l'assimilation inévitable des nations les moins

avancées. Il avait noté avec chagrin en 1831 l'assimilation des Canadiens français par des anglophones plus dynamiques. En 1837, il prédit — avec plus d'allégresse — l'assimilation des Arabes d'Algérie par les Français car « il faut bien s'imaginer qu'un peuple puissant et civilisé comme le nôtre exerce par le seul fait de la supériorité de ses lumières une influence presque invincible sur de petites peuplades à peu près barbares ; et que, pour forcer celles-ci à s'incorporer à lui, il lui suffit de pouvoir établir des rapports durables avec elles » (*O. c.*, t. III, 1, 1837, p. 148).

C'est en 1841 seulement que Tocqueville devient un « homme spécial » et l'un des experts de la Chambre en matière de colonisation. Il séjourne en Algérie du 7 mai au début de juin 1841, visite Alger, Oran, Philippeville ; il y retourne en novembre-décembre 1846. Chacun de ces voyages est l'occasion d'une enquête systématique sur l'antagonisme des colons et des indigènes, le régime des propriétés des terres, enquête dont la précision n'a rien à envier à celle menée en Amérique. Le second voyage avait pour motif la préparation de deux rapports parlementaires sur les projets de lois présentés à la Chambre le 27 février 1847, l'un sur les crédits extraordinaires destinés à l'Algérie, l'autre sur les projets de colonisation militaire du maréchal Bugeaud. Tocqueville fera à nouveau partie de la commission élue en janvier 1850 et chargée de déterminer quelles lois de la métropole seraient introduites en Algérie. Mais la maladie lui interdit de jouer un rôle dans cette commission. Dès son premier voyage de 1841, Tocqueville renonce au rêve de l'assimilation. Il note qu'Abdelkader reçoit des Français l'idée d'un État-nation unitaire, d'une « grande nation » arabe, mais que cette nation arabe ne peut se constituer que dans la guerre contre un ennemi commun, par l'exaltation du particularisme religieux et culturel contre la civilisation occidentale : « la seule idée commune qui puisse servir de lien entre toutes les tribus qui nous entourent, c'est la religion ; le seul sentiment commun sur lequel on puisse s'appuyer pour les soumettre au même joug est la haine envers l'étranger et l'infidèle qui est venu envahir leur pays » (travail sur l'Algérie, octobre 1841, *O. c.*, t. III, 1, p. 219). Tocqueville saisit donc ici le double caractère du nationalisme arabe : moderne en tant qu'il se constitue autour de la figure de la nation, vise à la rationalisation de l'administration et de l'armée, se développe grâce à la destruction des liens sociaux anciens par le colonisateur, ce nationalisme est en même temps traditionnel, voire rétrograde, pour mieux susciter l'opposition au colonisateur : « Abd El Kader, tout en nous empruntant quelques-unes de nos idées et plusieurs de nos usages, s'offre à ses compatriotes comme le représentant et le restaurateur de leurs anciennes mœurs et de leur antique gloire » (*ibid.*, p. 229). Devant cette résistance, Tocqueville appelle à un développement économique, à l'établissement d'un état de droit, mais aussi approuve la répression : « du moment où nous avons commis cette grande violence de la conquête, je crois que nous ne devons pas reculer devant les violences de détail qui sont absolument nécessaires pour la consolider », écrit-il à Lamoricière (lettre inédite, 5 avril 1846) ; la colonisation n'est viable que si le développement des deux « races » est soigneusement séparé ; encore Tocqueville ne se fait-il guère d'illusion sur la réussite à long terme de l'entreprise coloniale : « si, sans le dire, car ces choses se sont quelquefois faites, mais ne sont jamais avouées, nous agissions de manière à montrer qu'à nos yeux les anciens habitants de l'Algérie ne sont qu'un obstacle qu'il faut écarter ou fouler aux pieds, si nous enveloppons leurs populations, non pour les élever dans nos bras vers le bien-être et la lumière, mais pour les y étreindre et les y étouffer, la question de vie ou de mort se poserait entre les deux races. L'Algérie deviendrait, tôt ou tard, croyez-le, un champ clos, une arène murée, où les deux peuples devraient combattre sans merci, et où l'un des deux devrait mourir. Dieu écarte de nous une telle destinée » (« Rapport sur l'Algérie », 1847, *O. c.*, t. III, 1, p. 329).

Tocqueville s'étant ainsi préoccupé de l'Algérie pendant vingt ans, on ne peut imaginer qu'il ait ignoré les entreprises saint-simoniennes en Algérie et les travaux d'Ismaïl Urbain particulièrement. Les traces de contact sont pourtant ténues.

En mars 1845, il semble que Tocqueville ait envisagé de confier à Ismaïl Urbain la rédaction de la feuille politique du journal *Le Commerce*, dont il s'était porté acquéreur avec un groupe de ses amis (André Jardin, *Alexis de Tocqueville*, Hachette, 1984, p. 371) ; jusqu'à présent, on n'a pas identifié de collaboration d'Urbain dans ce journal. Le 26 décembre 1846, dans ses notes de voyage en Algérie, Tocqueville énumère les

marabouts influents parmi lesquels « si Moktar ben dikra marabout extrémité ouest du Belisma. Beau-frère de M. Urbain » (*Œuvres de Tocqueville*, Pléiade, t. 1, p. 789).

Aucune autre mention d'Urbain ne figure dans les écrits de Tocqueville édités ou non, connus jusqu'à aujourd'hui.

Au reste, les mentions des saint-simoniens sont rares et d'ordinaire peu flatteuses dans les écrits de Tocqueville sur l'Algérie. En 1841, Tocqueville se fait l'écho des propos amers de M. Le Pécheux, directeur de l'Instruction publique à Alger contre la Commission scientifique, coûteuse et inutile, dont Enfantin faisait partie (*ibid.*, p. 669). Le travail d'octobre 1841, issu du voyage, contient une condamnation générale du saint-simonisme dans lequel Tocqueville discerne le mépris de l'indépendance de l'individu, qui caractérise d'ailleurs l'esprit démocratique en général. À ce collectivisme, les saint-simoniens ajoutent l'esprit de théorie, en tout contraire au pragmatisme de Tocqueville (p. 726-727). Dans ses rapports de 1847, Tocqueville se contente de réitérer sa condamnation des écrits innombrables qui cherchent le secret du succès de la colonisation dans « des théories exceptionnelles et singulières » (pp. 900-901).

Aucun ouvrage de d'Eichthal, d'Enfantin ou d'Urbain ne figure d'ailleurs dans la bibliothèque de Tocqueville, ou du moins dans la partie qui en a été conservée.

On voit ce qui définit la position de Tocqueville par rapport aux saint-simoniens. Le petit nombre des contacts avérés ne tient pas au seul hasard de la conservation des documents : les saint-simoniens ne font pas partie du milieu politique de Tocqueville ni de ses amis pour des raisons théoriques, quand bien même ils creusent les mêmes questions. Tocqueville, s'il s'intéresse aux questions économiques — sporadiquement —, n'a aucun goût pour une théorie qui mettrait au premier plan l'industrie et la finance. Ainsi s'expliquent les rapports peu chaleureux qu'il entretient avec Michel Chevalier, perçu d'abord comme un rival au moment de la publication de la *Démocratie* (O. c., t. VIII, 1, p. 176), rejeté comme adepte de doctrines possiblement immorales (lettre de 1838, O. c., t. VI, 1, p. 301), plus proche au moment de la Seconde République parce que Chevalier combat les socialistes (O. c., t. XVIII, pp. 27 et 65), à nouveau rejeté lorsqu'il se rallie à l'Empire (O. c., t. XVIII, p. 233).

Aux saint-simoniens, Tocqueville reproche de ne pas reconnaître une place centrale aux garanties individuelles et à la liberté politique.

La distance théorique ne va pas toutefois jusqu'à l'hostilité et même n'exclut pas un très net rapprochement dans les dernières années de la monarchie de Juillet, entre 1845 et 1848, au moment où Tocqueville se préoccupe vivement de la question sociale. C'est à ce moment-là qu'il devient l'ami de Gustave d'Eichthal (trois lettres de Tocqueville figurent dans le Fonds d'Eichthal de l'Arsenal) qui collabore activement au *Commerce*. C'est d'ailleurs à un d'Eichthal, Eugène d'Eichthal, auteur en 1897 du premier grand livre consacré à Tocqueville (*Alexis de Tocqueville et la démocratie libérale*) et directeur de l'École des sciences politiques de 1912 à 1936, que Tocqueville devra ses rares lecteurs dans la longue période d'oubli que traversa son œuvre. C'est aussi dans ces années de la fin de la monarchie de Juillet que Tocqueville écrit à Enfantin une lettre connue seulement par un brouillon (archives Tocqueville, 10 novembre 1847) et qui résume sa position à l'égard du saint-simonisme. Tocqueville y commente la *Correspondance philosophique et religieuse* d'Enfantin :

Je vous avoue que je diffère beaucoup de vous quant aux points de vue généraux. Mais cela ne m'empêche pas de me trouver en sympathie avec vous dans un grand nombre d'endroits du livre [...] Il règne dans tout votre livre un sentiment vif des misères du pauvre et un élan vers tout ce qui pourrait égaliser la somme de bonheur dont les hommes jouissent dans ce monde. Je crois aussi que le sens de la longue révolution que nos pères ont vu commencer et que nous ne verrons pas finir est un développement plus grand de l'égalité sur la terre et un partage de plus en plus égal des biens qu'elle présente. Je ne pense pas que ce mouvement puisse aller jusqu'où vous voudriez pouvoir le conduire et même dans l'intérêt de l'humanité, je ne le désire pas ; mais j'estime cependant qu'il y a beaucoup à faire encore dans ce sens et quoique je sois très loin d'adopter tous les moyens que vous jugeriez bons, j'approuve au moins le but et c'est vers ce but que tous les hommes d'État devraient marcher.

Bibliographie :

- *Œuvres complètes* de Tocqueville, Gallimard, principalement t. III, 1 (écrits politiques sur l'Algérie), éditées par André Jardin, 1962.
 - *Œuvres* de Tocqueville, Pléiade, t. I, 1991. Y figure le carnet de voyage en Algérie de 1846, retrouvé par André Jardin postérieurement à l'édition du volume des *Œuvres complètes*.
- Ces deux éditions comportent de très riches introductions et notices dues à A. Jardin.
- Tzvetan Todorov a republié quelques-uns de ces textes avec une préface très critique sous le titre Alexis de Tocqueville, *De la colonie en Algérie*, éd. Complexe.

Discussion.

M. André Jardin, qui a relancé les études sur Tocqueville et dirigé l'édition de ses *Œuvres complètes*, situe dans les années 1844-1850 la probabilité des contacts entre Tocqueville, Ismayl Urbain et Enfantin. Déçu par la politique menée par Guizot, Tocqueville fait alors porter sa réflexion sur les problèmes sociaux. La première mention vient en 1846. Tocqueville s'intéresse aux marabouts et rencontre une beau-frère d'Urbain. Il est question la même année d'une collaboration d'« Urbain » au *Commerce*, mais il y a lieu de se demander s'il ne s'agit pas d'un homonyme. Le fait est, indépendamment de ce doute, que Tocqueville connaissait fort bien Michel Chevalier, lequel avait été le principal soutien de la nomination d'Urbain comme interprète auprès de Bugeaud. D'autre part, Tocqueville et Gustave d'Eichthal, dont on sait les liens avec Urbain, ont échangé en 1844 une correspondance à propos du *Commerce*, dont Eichthal est un collaborateur. Il existe de plus un contact direct de Tocqueville à Enfantin, attesté par une très belle lettre du premier au second en date du 10 novembre 1847, à l'occasion de la publication de la *Correspondance philosophique et religieuse* (1843-1845) d'Enfantin [voir la communication de Mme Mélonio].

F. Mélonio précise que Tocqueville a probablement rencontré Michel Chevalier vers 1835-1836 et le connaissait aussi comme l'auteur des *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1837) et du rapport *Histoire et description des voies de communication aux États-Unis...* (1840-1844). Chevalier aurait eu besoin de Tocqueville pour entrer à l'Académie des sciences morales et politiques. Mais Tocqueville n'a pas voté pour lui.

Ph. Régner suggère de chercher du côté d'Adolphe Guérout, le patron de *L'Opinion nationale*, qui avait envisagé de rendre compte de *La Démocratie en Amérique*, ainsi que du côté de Charles Duveyrier et de Louis Jourdan, en particulier dans *L'Algérie*, le journal dirigé par Enfantin.

M. Levallois évoque les relations avec Lamoricière. Tocqueville le connaissait bien. Pour autant, Lamoricière, dont Tocqueville n'appréciait pas l'intérêt pour le Coran, a-t-il pu lui servir d'introducteur dans le milieu saint-simonien ? Il semble que les contacts entre Tocqueville et les saint-simoniens aient culminé dans la période où ils cherchaient des alliances pour éliminer Bugeaud et voulaient s'appuyer en particulier sur le duc d'Aumale. Le discours de Tocqueville sur l'Algérie en 1847, qui propose une politique indigène, en porterait la marque.

F. Mélonio estime plutôt que la pensée de Tocqueville évolue de façon uniforme, sans ruptures. Il avait d'abord cru à l'assimilation. Puis, voyant que cette orientation ne passait pas, que l'islam s'y opposait, il en aurait pragmatiquement tiré la leçon en prônant le développement séparé comme un pis-aller.

Pensant à Urbain, A. Jardin juge très curieux pour un libéral de cette époque les propos de Tocqueville relativement aux mulâtres.

M. Levallois pense que sur ces matières, c'est en effet du côté d'Urbain, personnellement, qu'il faut regarder, plutôt que des saint-simoniens collectivement. Quant à Tocqueville, il considérerait néanmoins que l'islam ne forme pas un obstacle au progrès pourvu que les écoles indigènes soient relevées de leur situation dégradée. A. Jardin fait remarquer à ce propos que Tocqueville était critique envers les faveurs accordées aux chefs indigènes, alors même que le peuple n'en tirait aucun bénéfice.

Il y aurait là, selon Ph. Régner, un parallèle à faire avec l'islam d'Urbain tel qu'il se forme en Égypte : tourné vers le peuple et passablement hostile aux dirigeants. Urbain n'est pas partisan d'un retour à l'islam de jadis, rétrograde. Il se veut au contraire néo-

musulman, comme ses amis saint-simoniens étaient néo-chrétiens : pour lui, un jour doit venir où la mosquée jouxtera l'usine (*Voyage d'Orient*).

F. Colonna suggère une explication au fait qu'Urbain a fait baptiser sa fille Béia : lui permettre d'échapper à la charia. Autre suggestion : relire à la lumière de ces informations le fameux rapport de Tocqueville sur l'état de l'instruction dans le Constantinois, où il est dit qu'à l'arrivée des Français, les « Algériens » étaient non moins civilisés qu'eux.

M. Levallois apporte une précision : Urbain et le général de la Rue (un ami d'Eichthal) se sont connus dès 1837, lorsqu'Urbain fut chargé de convoier le traité de la Tafna.

Il est signalé que Corcelle, un des intermédiaires rencontrés auprès de Tocqueville, fut un compagnon de route des saint-simoniens à leurs débuts, mais a plutôt suivi la tendance de Buchez. Il avait antérieurement été mêlé au néo-babouisme de Buonarotti et sera au contraire bien plus tard, sous la Seconde République, un défenseur de la papauté.

Monique Dondin-Payre
CNRS, Paris

PROSPER ENFANTIN DANS LA COMMISSION D'EXPLORATION SCIENTIFIQUE D'ALGÉRIE

Les saint-simoniens, déjà implantés en Algérie comptaient plusieurs sympathisants dans la Commission, notamment Adrien Berbrugger, Auguste Warnier et surtout l'interprète Urbain. Mais ils y furent représentés avec fracas par Prosper Enfantin.

Ses compagnons saint-simoniens et son parent le général Saint Cyr Nugues, le firent nommer pour lui assurer des revenus :

Le Ministre désire que M. Enfantin soit inscrit au nombre des personnes qui sont pressenties pour faire partie de la Commission scientifique qui serait envoyée en Afrique. M. Enfantin est vivement recommandé par M. le Lieutenant Général Saint Cyr Nugues. (note de la Direction d'Alger, Ministère de la Guerre, 9 juillet 1838)

Chargé de « l'ethnographie, l'histoire, les mœurs et les institutions », il manifesta une étonnante désinvolture : « Qu'est-ce que cela signifie d'aller en Afrique, allez-vous dire ? Je n'en sais absolument rien, mais je dis *Allah Kerim !* La chose me paraît un peu burlesque, mais j'ai fait tant de drôles de choses depuis vingt cinq ans. », et il exprima une feinte désillusion :

— Voilà sept ans juste que le monde m'a condamné à la prison, aujourd'hui il me juge digne et capable d'être membre de la Commission scientifique d'Afrique, c'est un progrès
— Le *Moniteur* m'apprend que je suis décidément nommé à la Commission d'Afrique. Ce nouveau jugement du monde est aussi bête que le premier, mais au moins il n'est pas prononcé en colère (H. R. d'Allemagne, *Prosper Enfantin et les grandes entreprises du XIX^e siècle*, Paris, 1935, p. 26 : lettres à Bruneau, 29 octobre 1839 et à Aglaé Saint-Hilaire, 28 août 1839).

Il retarda son départ à la suite d'un accident survenu à son protecteur, Saint-Cyr Nugues et, sur le terrain, ne se soucia pas de remplir son contrat, s'attardant le plus longtemps possible à Alger, chez Urbain, jusqu'à ce que Bory de Saint-Vincent l'envoie d'autorité, le 2 mars 1840, dans la province de Constantine. Il se dispensa du rapport mensuel à Bory, mais développa des projets sans relation avec les buts de la Commission :

Je ne sais ce que fera notre Commission, mais il est dans les choses possibles qu'elle pousse un jour ses prétentions jusqu'à être Commission d'Afrique et non d'Algérie seulement. Il est également possible qu'elle fonde à Alger un siège permanent qui ait besoin d'avoir correspondu avec l'Égypte et qu'elle provoque même une résurrection de l'Institut

d'Egypte qui est en germe chez nous. L'Institut ancien d'Egypte n'a presque fait que du passé et encore du passé purement égyptien. L'Institut nouveau devra avoir en vue surtout l'avenir et particulièrement l'Afrique intérieure (lettre à Lambert, 1er janvier 1840).

Cette idée, paradoxale puisqu'elle inverse les priorités chronologiques entre l'Algérie et l'Egypte, et qui lui est tout à fait personnelle, lui inspire une *Note sur l'utilité d'un Institut scientifique à fonder en Egypte par l'influence de la France* qu'il adresse en janvier 1840 au général Saint Cyr Nugues.

Malgré une surveillance tâtilonne, Bory ne parvint pas à le contrôler :

J'ai tenu, écrivait Enfantin, à lui [à Bory] dire qu'en définitive l'ethnographe Enfantin s'occupait moins de l'angle facial, du crâne, du poil, des mollets et des fesses des races indigènes que de la politique du Gouvernement, de l'Administration, de la Colonisation de l'Algérie. Je suis à peu près convaincu que le Colonel va dire en lisant ma lettre : De quoi diable se mêle-t-il ? et qu'en faisant son rapport à M. Laurence, il lui écrira que l'ethnographe de la Commission bat la campagne et que ce membre de la Commission scientifique ne fait rien de scientifique et s'occupe de billevesées.

D'Eichthal lui-même le rappela à l'ordre (« J'ai la croyance et je dois vous l'exprimer que votre seul but arrêté [...] doit être de faire de l'ethnographie [...] Il y a là pour vous non seulement l'accomplissement d'une fonction ; il y a là continuation de votre œuvre passée... vous pouvez donc être calme »). Sans succès, puisqu'Enfantin s'obstina dans deux projets dont il n'était nullement chargé.

Il était si peu motivé qu'il fut le seul membre de la Commission à devancer l'ordre du retour : de son propre chef, il avait repris le bateau, dès le 20 octobre 1841, alléguant des raisons de santé (« atteint d'une maladie grave, la dysenterie », lettre du général Saint Cyr Nugues, 17 mai 1842) :

J'étais malade à mourir depuis plus de quinze jours lorsque j'ai obtenu, sur certificat du médecin, l'autorisation de rentrer en France par le bateau hôpital Le Cerbère. Je suis arrivé à Marseille le 28 octobre, je me suis hâté de me rendre, avec peine, chez un parent, M. le Lieutenant Général S^t Cyr Nugues. Je viens d'y recevoir une lettre de M. le Colonel Bory St Vincent qui m'annonce que M. le Ministre de la Guerre avait décidé que je devais rentrer en France à la fin de novembre, ma maladie m'a fait devancer cet ordre d'un mois. » (Tain, Drôme, lettre d'Enfantin à Laurence, directeur des affaires d'Afrique, 12 novembre 1841).

Il retourna en Algérie pour rassembler un complément d'informations, mais ce second voyage se termina comme le premier, par un rapatriement sanitaire anticipé :

L'excès du mal que j'ai toujours au pouce, par suite de la picure (sic) d'un cactus qui a dégéré (pour dégénéré ?) en panaris me permet à peine de vous prévenir que M. Enfantin m'écrit de Mers el Kebir en date du 20 de ce mois qu'attaqué de la dissenterie (sic), il part pour (la) France muni d'un certificat de médecin et qu'il attendra mes ordres à Port Vendre. Je n'ai pas d'ordres à donner aux membres de la Commission d'Afrique. Ce sera vous qui jugerez ; il suffit de remarquer ici que la partie dont s'occupait M. Enfantin ne m'était pas exactement connue par des communications qui m'en pussent faire juger. J'avais désigné par mes précédentes ce collaborateur comme l'un de ceux de qui la mission me semblait devoir se terminer par une excursion dans les régions de l'ouest. (lettre de Bory à Laurence, 25 octobre 1842)

Enfantin avait fait parvenir au Ministre, le 30 novembre 1840, « conformément aux instructions », un mémoire sur « la province de Constantine », pour communication à l'Académie des Sciences morales et politiques. Une note, anonyme, en fait ce rapport :

Le mémoire de M. Enfantin se compose de deux parties. La première n'est guère qu'une paraphrase de quelques idées de M. Blanqui sur les aptitudes, si l'on peut dire, des trois provinces de l'Algérie... La deuxième partie est le développement de cette idée que les travaux de la colonisation doivent s'appliquer à la province de Constantine et non à d'autres. A l'appui de cette idée il expose [...] quelques faits et quelques réflexions justes sur le

caractère particulier des populations chaouya et sur le territoire qu'elles occupent. C'est la partie la plus utile du mémoire. Tout le reste est purement systématique mais sans aucune nouveauté.

En fait, seul des membres de la Commission ayant soumis un manuscrit pour publication, il fit l'objet d'une censure en partie politique : ne s'étant pas plié aux directives, critiquant l'attitude de la France en Algérie, il n'eut pas l'autorisation de publier son ouvrage dans la collection de la Commission, quoiqu'il ait tenté d'obtenir l'appui du Duc d'Aumale (lettre de refus du Ministre, le 17 septembre 1842 : il ne peut cautionner des vues personnelles, inacceptables par le Gouvernement, alors qu'Enfantin était censé faire de l'ethnographie).

Enfantin avait communiqué plusieurs notices aux instances scientifiques ; le 16 mai 1842, il avait envoyé à la commission académique :

- un « Mémoire sur la classification des population africaines d'après les différences de langage, les conditions géographiques et historiques »
- un « Vocabulaire arabe-kabyle-chaouia »
- des « Recherches relatives aux coutumes, à la nourriture, à l'instruction publique des Français et des indigènes »
- le sommaire de la « Colonisation de l'Algérie », à ses yeux sa contribution principale, qui suscita une opposition de plus en plus marquée.

Il l'avait communiquée directement au Ministre pour qu'il la transmette à l'Académie des sciences morales et politiques ; respectant les règles qu'il avait lui-même édictées, celui-ci la soumit à la commission de publication. Dureau la jugea n'être qu'« un plan et un titre de chapitre... » qui ne peut être publié en l'état, puisqu'il n'est ni rédigé ni daté, même si l'« esprit est clair et judicieux » ; le rapporteur avait cependant apprécié l'absence d'idées saint-simoniennes, mise à part une ligne contre la propriété individuelle et un paragraphe qui proposait l'association des indigènes au gouvernement. Mais le Ministre avait des réserves plus graves : en septembre 1842, il constate que l'ouvrage « tout estimable qu'il soit » s'écarte « gravement » du thème défini (« ethnographie, histoire, mœurs, institutions »), et surtout

renferme des vues et des opinions qui ne peuvent que vous être personnelles et dont quelques-unes sont nécessairement assez hasardées pour ne pas devoir être publiées avec l'attache du gouvernement [...] Le travail semble reposer beaucoup plus sur un système et des hypothèses sujets à controverses et discussions que renfermer des faits relatifs à l'étude des mœurs algériennes et aux institutions du pays avant notre conquête. Il s'éloigne donc du seul domaine de la science et de l'observation, et sous ce rapport je dois le regarder plutôt comme votre propriété particulière, dont vous êtes naturellement autorisé à disposer ainsi que vous l'entendez [ce qui constituait déjà une faveur], que comme votre contingent personnel pour le monument scientifique que la commission est appelée à élever relativement à l'Algérie, contingent qui reste encore à produire (lettre de novembre 1842).

Très exceptionnellement (les décisions de la commission de publication étaient sans appel), à cause des appuis dont disposait Enfantin, le Ministre fit réexaminer son ouvrage par la commission intérieure de Colonisation, qui parla officiellement « d'excellents matériaux [...] vraiment remarquables [...] [de travail] plein d'intérêt et même d'intentions louables », mais « parfois empreint de quelques exagérations, contenant des opinions un peu hasardées » que les instances officielles ne sauraient avaliser. Mais une note confidentielle est jointe : comme plusieurs autres, Enfantin, au lieu de faire œuvre scientifique, aurait émis des hypothèses, des opinions, « des attaques indirectes qui retomberaient sur le gouvernement » (rapport des 12-14 novembre 1842 communiqué au Ministre par le Directeur de la Division d'Afrique).

Enfantin se vit accorder le privilège d'une autorisation de publication personnelle, subventionnée par une allocation secrètement accordée par le Ministère de la Guerre.

Celle-ci, qui lui fut ensuite été retirée, la Guerre ne désirant pas cautionner cette édition, me paraît cependant avoir été compensée par l'indemnité, de montant exactement égal (3500 F) qu'il perçut au titre de coordinateur de la publication (il avait, après le refus de Carette, et non sans quelque opposition des intéressés, qui avaient mis en doute ses

compétences scientifiques, été chargé d'organiser la parution des travaux de Berbrugger, Levailant, Pellissier et Renou ; s'il exécuta ce travail, aucune trace n'en subsiste).

Enfantin, qui tenait à avoir une marque d'approbation officielle, refusa en un premier temps d'éditer son ouvrage hors de la collection gouvernementale, puis il se proposa d'introduire une dédicace aux Ducs d'Aumale et de Nemours qui, d'après lui, avaient apprécié son ouvrage ; la permission ne lui fut pas accordée. Finalement, la *Colonisation de l'Algérie* parut en 1843, chez Arthus Bertrand, un des imprimeurs de la collection « Exploration de l'Algérie » ; elle critiquait violemment la politique de la France et présentait un plan de mise en valeur qui utilisait les compagnies de discipline car Enfantin était persuadé, à tort, que la colonisation romaine avait été réalisée non par l'armée, mais par des esclaves, des célibataires et des condamnés. Sa position était très en retrait par rapport à celle de Thomas Urbain qui bannissait totalement la colonisation agricole, pour ne pas spolier les Arabes, et, étant donné son manque d'intérêt pour l'œuvre de la Commission, il paraît douteux qu'il ait influencé les résultats de celle-ci (contrairement à ce que pense N. Broc, *Rev. hist. sciences*, 1981, p. 329).

Discussion.

Ph. Régner précise que Saint-Cyr Nugues était fondamentalement libéral, hostile au saint-simonisme. S'il a soutenu Enfantin dans les moments difficiles, c'est en raison de leur parenté proche et de l'affection qu'il lui portait. À son retour d'Égypte, Enfantin était encore considéré comme un pestiféré, même et surtout par ses amis et/ou ex-amis. Son travail sur l'Algérie constitue pour lui un prolongement de l'entreprise égyptienne. Il mise sur les structures féodales et collectives de la propriété foncière en Islam pour éviter le stade de la propriété individuelle morcelée : selon lui, cet état de choses permet d'envisager de passer directement au stade de la propriété sociale des grands instruments de production qui, selon la doctrine saint-simonienne, doit caractériser l'ère industrielle. Enfantin envisage la colonisation de façon à la fois militante (instaurer le saint-simonisme) et militaire (recours à l'armée, selon un modèle qu'il partage avec le futur Napoléon III).

Mme Dondin-Payre revient sur l'étonnante faveur dont a bénéficié Enfantin pour publier son mémoire, alors que les autres membres de la Commission ont essuyé de sérieuses difficultés : cela suppose de solides appuis. Elle précise qu'elle n'a trouvé aucun dossier au nom d'Urbain dans les archives de la Commission.

Ghazi Hidouci

ancien ministre,
conseil économique et financier

Je voudrais insister particulièrement sur un certain nombre d'enseignements que nous pouvons puiser dans la réflexion et la pratique d'Ismael Urbain, à la lumière de la crise politique et sociale profonde qui secoue aujourd'hui l'Algérie et de ses conséquences sur l'harmonie de la communication entre les peuples des deux côtés de la Méditerranée.

Nous assistons en ce moment au développement de conflits *internes* à l'Algérie dont l'objet, après avoir été la régression économique et la faillite de sa gestion, a évolué pour embrasser la remise en cause du système politique, puis pour aboutir à poser le problème des rapports de l'Islam à l'État que des mouvements idéologiques et des formations politiques qui se disputent le leadership du contrôle social saisissent de façon de plus en plus violente.

Aujourd'hui sont confrontés, dans une lutte destructrice, l'État appuyé sur la force armée organisée, et la résistance qui, au nom de l'Islam, lui répond par le recours au terrorisme.

Ismael Urbain a vécu, dans son temps, et dans le même pays, les mêmes mécaniques guerrières. La différence, certes de taille, est qu'aujourd'hui le conflit oppose un courant porteur dans la société à l'État national, alors qu'hier, il s'agissait d'une agression externe. Au-delà, les éléments qui autorisent le parallèle et la tentation d'une comparaison féconde des phénomènes et des situations, sont nombreux et actuels.

1. Aujourd'hui, comme hier, l'État en conflit justifie sa violence par la défense de la modernité, des valeurs de progrès et du souci de démocratie face au conservatisme et au fanatisme religieux décadents et totalitaires.

2. Dans cette entreprise, le pouvoir d'État s'appuyait hier sur les courants d'opinion et les forces politiques, manipulées ou conscientes, et sur des intérêts catégoriels concrets qui, associés, méconnaissaient les champs d'autonomie des comportements culturels et des convictions religieuses des groupes et des individus et étaient prompts, au nom d'un républicanisme sourcilleux au zèle normatif, centralisateur et unificateur, à gommer les particularismes et les régulations sociales héritées.

Ces courants, ces forces et ces intérêts sont aujourd'hui nationaux, constitués par des élites que tente de séduire une culture jacobine expéditive, empruntée dans ses apparences au républicanisme traditionnel français. La France, pour cela, comme pour d'autres raisons géopolitiques et démographiques, se trouve ainsi interpellée.

Dans cette perspective, Ismael Urbain aura suffisamment interpellé l'élite algérienne aussi bien que française contre les approches culturalistes, l'exclusivisme idéologique et le monopolisme civilisationnel. Il aura brillamment saisi en particulier que la longue histoire de la succession des régimes n'aura pas réussi à entamer le comportement culturel essentiel et la régulation sociale qui en découle et qui, à la base, hier au niveau des tribus, aujourd'hui à celui des communes, a besoin de garantir la paix, la justice et la stabilité.

Il aura milité en vain, vis-à-vis d'une puissance coloniale, pour que les constantes culturelles enracinées, même en situation d'arriération technique et économique, soient prises en considération par les institutions. Ne peut-on pas imaginer que la chose soit possible aujourd'hui, après tant d'errements et alors que la responsabilité incombe à un État national contraint à plus de démocratie ? N'ayant pas su comprendre ces phénomènes depuis l'Indépendance, l'élite au pouvoir, directement ou indirectement, en Algérie, devra-t-elle être soutenue dans la même voie ? La lecture d'Urbain appelle tous ceux qui s'en préoccupent à enrichir l'observation, l'analyse et la compréhension des événements et des phénomènes en mouvement, en préférant la communication sur des bases débarrassées de toute suffisance culturelle.

Urbain aura également soutenu dans ce contexte, qu'une régulation décentralisée, soucieuse de l'équilibre et de la stabilité durables, respectueuse des différences où l'État se maintient dans une neutralité féconde vis-à-vis des règles sociales communautaires, du droit coutumier de propriété et du statut personnel porté par les convictions morales manifestant par là un esprit laïque effectif, est plus porteuse de justice que l'uniformisation apparemment moderne du droit.

Il aura enfin, sans pouvoir convaincre, mené une lutte patiente et combien mal récompensée, pour que les images de la modernité et de la tradition ne soient pas défigurées par les transpositions hâtives. Ce qu'il nous communique, c'est qu'en définitive toutes les cultures sont sensibles au progrès et à la justice, mais également à la démocratie, pourvu que ne leur soient pas imposés les monopoles de choix et des comportements. Puisseons-nous, aujourd'hui surtout, y prêter attention.

(texte rédigé en septembre 1994)

Discussion.

En réponse à plusieurs questions, G. Hidouci est amené à indiquer qu'Urbain n'est pas du tout méconnu parmi les intellectuels algériens. Aux yeux des juristes, son souvenir est associé à la tradition d'Abd el Kader. Son essai sur *L'Algérie pour les Algériens* était un texte de référence. Enfantin, en revanche, passe pour un personnage plutôt colonialiste et militariste. Il a cependant eu un regain de faveur lors de la discussion de certaines idées sociales, en particulier à propos de l'esthétique coloniale urbaine et de la révolution agraire. Les tenants de la propriété collective se sont référés à lui, y compris l'aspect militariste et autoritaire de sa pensée.

À propos de l'attitude religieuse éclectique d'Urbain, il faudrait tenir compte des pratiques de l'époque. Ainsi beaucoup d'Égyptiens ne voyaient-ils alors pas d'inconvénient à se réclamer de deux religions à la fois. Ch.-R. Ageron remarque

combien il est étrange qu'Urbain se soit marié non pas à l'église *stricto sensu*, mais à la sacristie... M. Levallois se déclare frappé par la coexistence, en Algérie comme en France, de deux traditions saint-simoniennes opposées, l'une libérale, l'autre collectiviste. Rappelant que le mariage musulman d'Urbain n'est pas absolument exceptionnel (le fils de Gustave de Beaumont a épousé une musulmane), il souligne que pour Tocqueville comme pour Urbain, il n'est pas bon de bousculer les mœurs. L'un et l'autre sont en cela des modérés.

Bibliographie

MANCHUELLE, François, « Le rôle des Antillais dans l'apparition du nationalisme culturel en Afrique noire francophone », *Cahiers d'Etudes Africaines*, XXXII(3), 127, 1992. Les pages 383 à 387 de cet article traitent d'Urbain.

Nouvelles des membres de la Société

M. Lionel Latty a déposé en 1994 le sujet de thèse suivant : « Henri Fournel, ingénieur du Corps des Mines, saint-simonien, secrétaire général de la commission centrale des machines à vapeur : sa contribution à l'évolution économique et sociale de son temps » (directeurs Alain Plessis et André Thépot, Université de Paris X).

M. Ahmed Youssef a été nommé représentant en France de la Grande Bibliothèque municipale du Caire (dirigée par M. Kamel Zoheiry, située près de la mosquée Setty Zaïnab et tout récemment créée dans un ancien palais).

Après deux mandats consécutifs, M. Michel Levallois, Président de la Société des Amis d'I. Urbain, a cessé ses fonctions de Président de l'ORSTOM à dater du mois de décembre 1994.

Mlle Sandrine Lemaire et M. Jean-Christophe Augé ont été admis à l'agrégation d'Histoire au concours de 1994.